

DISPOSITIF DE FIXATION DE DALLES
SUR UNE SURFACE VERTICALE

La présente invention concerne un système de fixation de dalles de revêtement sur des parois verticales d'immeubles.

5 Lorsque l'on désire revêtir un mur de dalles de pierres, par exemple des dalles de marbre, granit ou autres pierres naturelles, ces dalles sont fixées sur la surface du mur au moyen d'attaches ou crochets ancrés dans le mur le long des bords des dalles.
10 Celles-ci sont ainsi maintenues sur le mur par accrochage et elles sont en fait plus ou moins flottantes devant la surface de pose. Les dalles de revêtement sont de la sorte vulnérables à des chocs accidentels et dès lors, les dalles peuvent se fendiller, ce qui
15 est souvent cause d'effritement et d'endommagement des dalles. Lorsqu'ils s'agit de dalles coûteuses, le remplacement des dalles endommagées constitue une opération qui est non seulement laborieuse, mais également onéreuse.

20 Le but de la présente invention est de pallier les inconvénients du système de fixation traditionnel des dalles de revêtement, et à cet effet, elle propose un système de fixation remarquable en ce qu'il comprend
25 au moins un crochet coopérant avec un bord d'une dalle à fixer et en outre au moins un élément d'appui fixé sur la surface verticale de manière qu'il présente une surface d'appui qui coopère avec une partie de la surface d'appui de la dalle.

De préférence, chaque élément d'appui est réglable en hauteur de manière que la distance de la surface d'appui qu'il offre à la dalle puisse être ajustée à la longueur voulue.

5

L'invention a également pour objet un procédé de fixation d'une dalle de revêtement sur une surface verticale, remarquable en ce qu'on fixe sur la surface verticale précitée, au moins un crochet pour coopérer avec un bord d'une dalle de revêtement et au moins un élément d'appui présentant une surface d'appui pour coopérer avec une partie de la surface d'appui de la dalle de revêtement précitée, et on accroche la dalle de revêtement au crochet précité de manière que sa surface d'appui soit posée contre la surface d'appui de l'élément d'appui précité.

10

15

De préférence, la hauteur de la surface d'appui de chaque élément d'appui par rapport à la surface verticale précitée est ajustée à la longueur voulue de manière que la surface d'appui précitée coopère exactement avec une partie de la surface d'appui de la dalle.

20

Le système de fixation conforme à l'invention est décrit avec plus de détails dans ce qui suit à l'aide des dessins joints qui illustrent un mode de réalisation exemplaire.

25

La figure 1 est une vue en élévation frontale d'une dalle exemplaire avec un système de fixation selon l'invention.

30

La figure 2 est une vue suivant la ligne II-II de la figure 1.

La figure 3 est une vue suivant la ligne III-III de la figure 1.

35

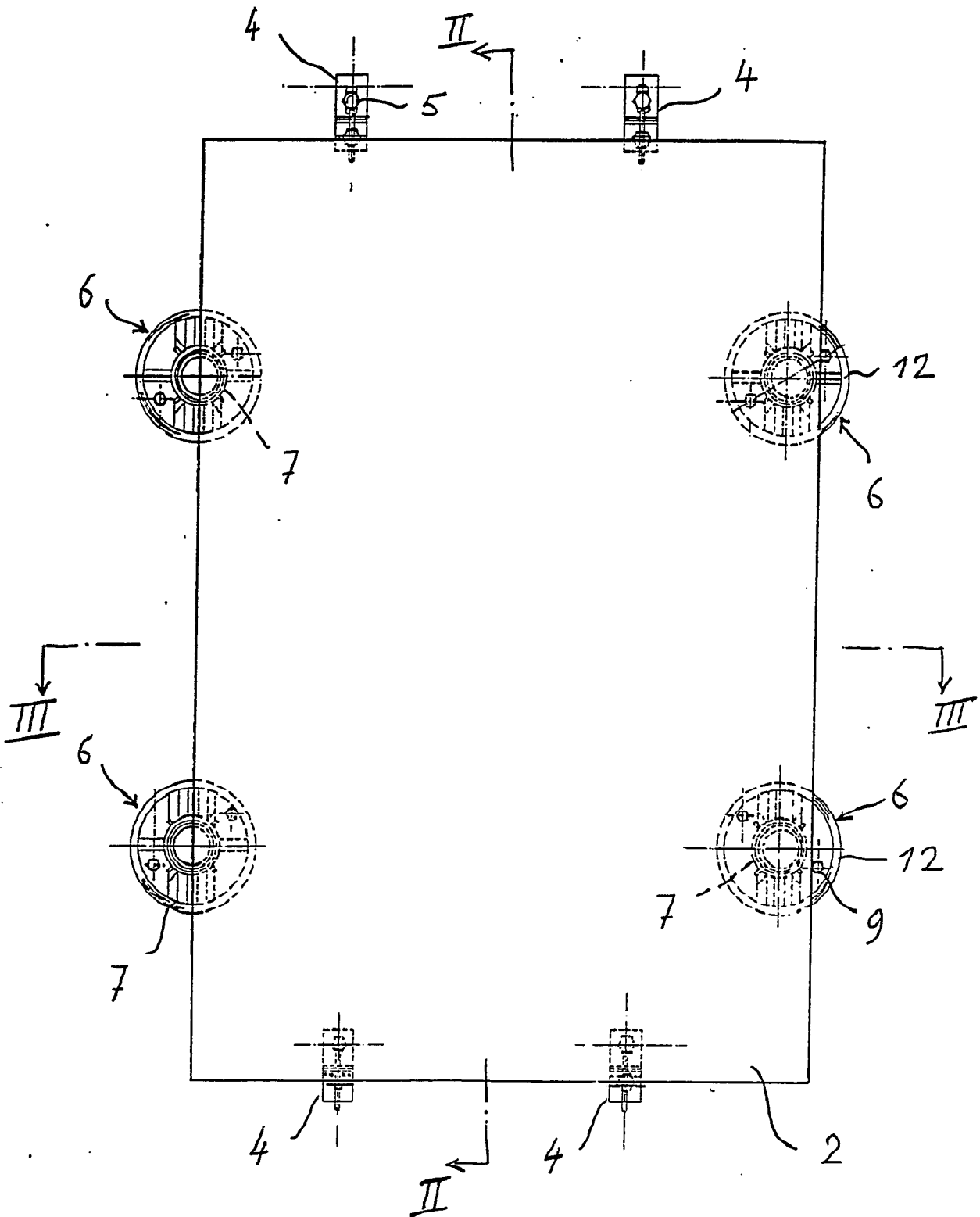
Dans les dessins le signe de référence 1 désigne un tronçon de mur sur la surface duquel sont fixées des dalles de revêtement 2. Dans l'exemple illustré, chaque dalle 2 est maintenue le long de ses bords inférieur et supérieur par des attaches 3 vissées sur des équerres 4 elles-mêmes fixées sur le mur 1 au moyen de boulons 5. En outre, et conformément à l'invention, chaque dalle de revêtement 2 se trouve posée contre au moins un élément d'appui 6 fixé sur le mur 1 au moyen de boulons 9 par exemple. Le nombre d'éléments d'appui 6 de même que le nombre d'attaches 3 peut être quelconque, la figure 1 montrant à titre d'exemple deux attaches 3 le long des bords inférieur et supérieur de la dalle 2 et deux éléments d'appui 6 le long de chaque bord latéral de la dalle 2. De préférence, chaque élément d'appui 6 est réglable en hauteur afin de permettre d'ajuster la distance de la surface d'appui 7 de l'élément d'appui par rapport à la surface du mur de manière que ladite surface d'appui 7 coopère exactement avec une partie de la surface d'appui 8 de la dalle 2. Les éléments d'appui 6 comprennent par exemple un corps 11 vissé sur une embase 12 destinée à être fixée sur le mur. Grâce à cet agencement du système de fixation selon l'invention, chaque dalle se trouve fixée de façon rigide et soutenue en plusieurs points de son étendue, ce qui contribue à éviter les endommagements lors de chocs accidentels.

Il est bien entendu que le mode de l'invention décrit dans ce qui précède est un exemple donné à titre illustratif et l'invention n'est nullement limitée à cet exemple. Toute modification, toute variante et tout agencement équivalent doivent être considérés comme compris dans le cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS

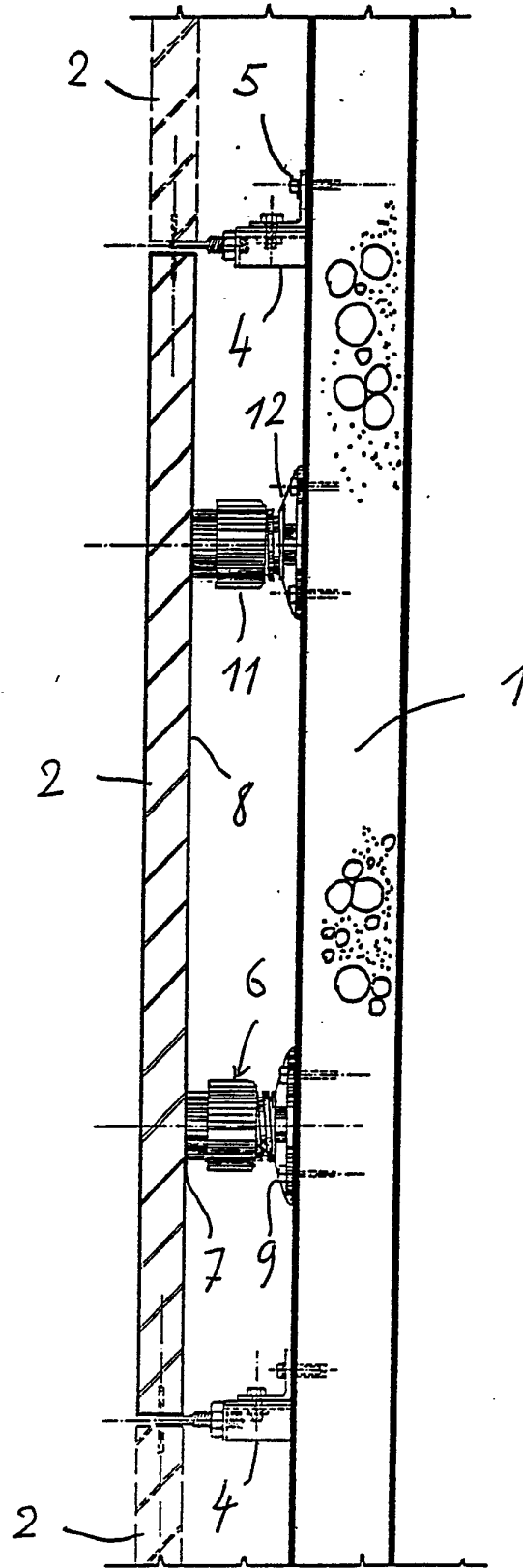
1. Système de fixation pour fixer une dalle de revêtement (2) sur une surface verticale (1), comprenant au moins une attache (3) coopérant avec un bord de la dalle (2) à fixer, caractérisé en ce qu'il comprend en
5 outre au moins un élément d'appui (6) fixé sur la surface verticale (1) de manière qu'il présente une surface d'appui (7) qui coopère avec une partie de la surface d'appui (8) de la dalle.
- 10 2. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que chaque élément d'appui (6) est réglable en hauteur de manière que la distance de la surface d'appui (7) qu'il offre à la dalle puisse être ajustée à la longueur voulue.
- 15 3. Procédé de fixation d'une dalle de revêtement sur une surface verticale, caractérisé en ce qu'on fixe sur la surface verticale (1) précitée, au moins une attache (3) pour coopérer avec un bord d'une dalle de
20 revêtement (2) et au moins un élément d'appui (6) présentant une surface d'appui (7) pour coopérer avec une partie de la surface d'appui (8) de la dalle de revêtement précitée, et on accroche la dalle de revêtement (2) à l'attache (3) précitée de manière que sa surface
25 d'appui (8) soit posée contre la surface d'appui (7) de l'élément d'appui (6) précité.
- 30 4. Procédé selon la revendication 3, caractérisé en ce que la hauteur de la surface d'appui (7) de chaque élément d'appui (6) par rapport à la surface verticale (1) précitée est ajustée à la longueur voulue de manière que la surface d'appui (7) précitée coopère exactement avec une partie de la surface d'appui (8) de la dalle (2).

FIGURE 1



6

FIGURE 2



7

FIGURE 3

